

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 35 du 4 août 2016

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 5

DÉCISION N° 0-19547-2016/DEF/CEMM
portant homologation du fanion de l'école des mousses à Cherbourg.

Du 9 juin 2016

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

DÉCISION N° 0-19547-2016/DEF/CEMM portant homologation du fanion de l'école des mousses à Cherbourg.

Du 9 juin 2016

NOR D E F B 1 6 5 0 9 4 1 S

Références :

Circulaire n° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 (BOC, 2004, p. 3147 ; BOEM 141.6).

Lettre n° 0-10776-2016 CIN BREST/DDE/EDMo du 6 avril 2016 (n.i. BO).

Lettre n° 504326 DEF/SGA/DMPA/SHD/DHS/DSD du 18 mai 2016 (n.i. BO).

Transmission n° 0-13887-2016 DEF/DPMM/FORM/NP du 11 mai 2016 (n.i. BO).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 141.6

Référence de publication : BOC n° 35 du 4 août 2016, texte 5.

Le fanion de l'école des mousses à Cherbourg, tel que décrit dans l'annexe, est homologué.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Bernard ROGEL.

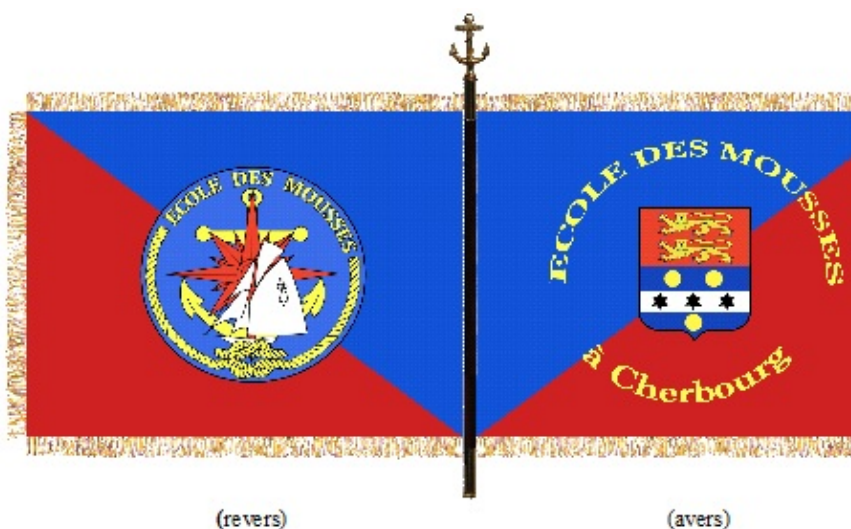
ANNEXE.
DESCRIPTION DU FANION ET DU MOTIF SYMBOLIQUE.

1. DESCRIPTION DU FANION DE L'ÉCOLE DES MOUSSES À CHERBOURG.

1.1. **Dimensions.**

Fanion de type C, frangé or.

Guindant 30 cm, battant 40 cm.



1.2. **Revers (hampe à droite).**

Fond taillé de gueules à dextre, d'azur à senestre et chargé au cœur du motif symbolique de l'unité.

1.3. **Avers (hampe à gauche).**

Fond taillé d'azur à dextre, de gueules à senestre et chargé au cœur d'un écu français moderne coupé au premier de gueules à deux lions d'or léopardés, armés et lampassés d'azur, au second d'azur à la fasce d'argent chargée de trois étoiles de six rais de sable et accompagnée de trois besants d'or ; accompagné au chef de l'inscription en lettres capitales d'or « ÉCOLE DES MOUSSES » placée en fasce voutée et en champagne de l'inscription en lettres capitales du même « à Cherbourg » placée en fasce affaissée.

2. DESCRIPTION HÉRALDIQUE DU MOTIF SYMBOLIQUE.

Motif circulaire d'azur foncé représentant en son centre un cotre à la coque d'argent, équipé du même, à la grande voile habillée d'une hermine, passant sur une rose des vents de gueules. Le tout brochant une ancre de marine d'or posée en pal. Au chef, l'inscription en lettres capitales d'or « ÉCOLE DES MOUSSES » accompagnée de part et d'autre d'un cordage d'or se terminant par un nœud brochant la pointe de l'ancre et la coque du cotre.